



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales Charles Akande, rédacteur

Perspectives relatives aux subventions à l'exportation agricole

Le Comité de l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est réuni les 7 et 8 juin pour discuter de la mise en œuvre des décisions adoptées lors de la 10^e Conférence ministérielle (CM10) tenue à Nairobi en décembre dernier. Avant tout, les Membres ont analysé la décision sur la concurrence à l'exportation, particulièrement l'accord relatif à l'élimination des subventions à l'exportation et à l'établissement d'une discipline sur les mesures relatives à l'exportation ayant un effet équivalent.

Avant la réunion, le groupe de Cairns a distribué un document à jour sur l'engagement des Membres concernant la concurrence à l'exportation. En ce qui a trait aux subventions à l'exportation, le document indique que des 18 Membres qui devaient mettre fin à leurs engagements relatifs aux subventions à l'exportation à la conclusion du cycle d'Uruguay, « 16 doivent toujours éliminer leurs octrois prévus » et deux pays ont déjà ramené leurs subventions à l'exportation à zéro – la Nouvelle-Zélande en 2000 et le Panama en 2003 (tableau 1).

Huit pays (l'Australie, le Brésil, la Colombie, l'Islande, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et l'Uruguay) n'ont pas eu recours aux subventions à l'exportation depuis le début du cycle de Doha en 2001. En revanche, sept entités (le Canada, l'Union européenne, Israël, la Norvège, la Suisse-Liechtenstein et la Turquie) ont déclaré avoir utilisé les subventions à l'exportation dans leurs derniers avis. Ces dernières ne concernaient qu'un nombre limité de

produits, dont les produits laitiers, le blé et la farine de blé, les céréales secondaires, le bœuf, le porc, la volaille, les œufs et les produits incorporés. Les produits laitiers, la viande de volaille et les produits incorporés représentent les principaux secteurs où des subventions à l'exportation ont été utilisées.

De manière générale, l'utilisation des subventions à l'exportation a diminué à l'échelle mondiale, sauf en ce qui concerne le Canada (qui les utilise pour les produits laitiers et les produits incorporés), la Norvège (qui les utilise pour les viandes porcine, ovine et d'agneau, les œufs, les produits laitiers et les produits transformés) et la Suisse (qui les utilise pour les produits laitiers et les produits transformés), qui ont indiqué des dépenses variant entre 32 et 81 millions de dollars américains par année. Les pays en développement et émergents ont aussi indiqué avoir eu recours aux subventions à l'exportation dernièrement. Cela a été le cas de l'Inde, dont les dépenses ont atteint 102 millions de dollars américains, selon les données fournies en 2009-2010.

Les décisions prises à la CM10 appellent à une élimination immédiate de toutes les subventions à l'exportation par les pays développés, sauf le Canada, la Suisse et la Norvège, qui ont jusqu'en 2020 pour mettre fin à leurs subventions à l'exportation pour les produits transformés, les produits laitiers et la viande porcine, pourvu qu'ils n'incluent pas de produits exportés vers des pays moins avancés (PMA). Les pays en développement mettront fin à leurs subventions en 2018. Cependant, ceux qui ont confirmé leur soutien à l'OMC pourront exceptionnellement y avoir recours jusqu'en 2022. De plus, les pays en développement pourront avoir recours à des subventions à l'exportation limitées pour le transport et le marketing jusqu'en 2023

sous réserve de certaines conditions. Les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA) ont jusqu'à la fin de 2030 pour éliminer leurs subventions à l'exportation.

La plupart des Membres ont confirmé leur intention de modifier leur programme d'octroi de subventions à l'exportation. Certains ont demandé des clarifications concernant les conséquences juridiques liées aux modifications des programmes. Le président de la réunion, l'attaché du Canada en matière d'agriculture Garth Ehrhardt, a décrit la discussion comme étant un « très bon début ».

Tableau 1 : Statut sur l'échéancier des Membres ayant pris des engagements relatifs aux subventions à l'exportation et sur leur plus récent avis de subvention à l'exportation

Membre	Dernière année d'avis	Progrès quant à l'élimination des engagements prévus
Uruguay	2015	Aucun changement
Brésil	2014	Aucun changement
Canada	2014	Aucun changement
Union européenne	2014	Aucun changement
Israël	2014	Aucun changement
Nouvelle-Zélande	2014	À zéro depuis 2000
Norvège	2014	Aucun changement
Australie	2013	Aucun changement
Islande	2013	Aucun changement
Afrique du Sud	2013	Aucun changement
Suisse-Liechtenstein	2013	Aucun changement
Mexique	2012	Aucun changement
États-Unis	2012	Aucun changement
Indonésie	2011	Aucun changement
Colombie	2010	Aucun changement
Panama	2003	À zéro depuis 2003
Turquie	2000	Aucun changement
Venezuela	1998	Aucun changement

Source : OMC

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

